



Quel est le profil sociodémographique des agents de la fonction publique ?

Daphné CHÉDORGE-FARNIER

Les agents de la fonction publique en 2022 sont plus souvent des femmes (64%) et des personnes de 50 ans et plus (41%) que les autres personnes en emploi ou au chômage. Les femmes sont notamment majoritaires parmi les aides-soignants (neuf sur dix) et dans les professions intermédiaires de la santé et du travail social (huit sur dix), métiers principalement exercés dans la fonction publique hospitalière.

Plus diplômés, les agents publics ont aussi eu plus souvent des parents ayant eux-mêmes travaillé dans la fonction publique (40%), en particulier parmi les cadres (48%).

La proportion d'immigrés parmi les agents publics est plus faible que parmi les autres personnes en emploi ou au chômage (6%, contre 12%), mais l'écart se réduit pour les descendants d'immigrés (9%, contre 10%). Surreprésentés parmi les agents de service et les aides-soignants, les immigrés le sont aussi dans certains métiers très qualifiés (enseignant-chercheur, médecin hospitalier), où les conditions de nationalité ne s'imposent pas.

Les agents de la fonction publique employés et ouvriers ont les mêmes niveaux de diplômes que leurs homologues du secteur privé. En revanche, les agents de profession intermédiaire sont surdiplômés par rapport aux salariés du privé du même groupe social.

En 2022, les 5,7 millions d'agents de la fonction publique se distinguent des 24,4 millions de personnes en emploi ou au chômage¹ sur de nombreuses caractéristiques socio-démographiques.

Dans la fonction publique, en 2022, les femmes sont plus nombreuses que parmi les autres actifs en emploi ou au chômage (64%, contre 46%). Les agents de 50 ans et plus y sont aussi plus présents (41%, contre 32%), tandis que la part des moins de 30 ans y est de 12%, soit 10 points de moins que parmi les autres actifs (Figure 1).

Cette surreprésentation des femmes et des personnes de 50 ans et plus dans la fonction publique se vérifie aussi à profil identique (sexe, âge, diplôme, origine sociale des parents, type de commune de résidence). Par rapport à un homme, une femme a 2,1 fois plus de chances de travailler dans la fonction publique. Un actif de 50 ans et plus a 2,6 fois plus de chances d'être agent de la fonction publique par rapport à un actif de moins de 30 ans.

Les salariés de la fonction publique sont aussi plus diplômés : 42% ont un diplôme du supérieur long (de niveau au moins égal à Bac +3), et seulement 7% n'ont pas de diplôme, contre respectivement 29% et 13% du reste de la population active.

Quatre agents sur dix ont au moins un parent ayant travaillé dans la fonction publique, contre trois sur dix parmi les autres actifs. À profil identique, une personne dont les deux parents travaillaient dans la fonction publique à la fin de ses études a presque deux fois plus de chances d'être agent aujourd'hui qu'une personne active dont aucun parent travaillait dans la fonction publique à la fin de ses études.

La proportion d'immigrés est deux fois plus faible parmi les agents de la fonction publique que parmi les autres actifs (6%, contre 12%), en raison des conditions de nationalité qui s'imposent pour la plupart des concours d'entrée. Cet écart est nettement atténué pour les descendants d'immigrés (9%, contre 10%). À caractéristiques équivalentes, un immigré a deux fois

1. Dans la suite de cette étude, les personnes au chômage ou en emploi hors de la fonction publique seront régulièrement nommées « autres actifs ».

Figure 1 : Caractéristiques sociodémographiques des agents de la fonction publique

en %

		Agents de la fonction publique	Versants			Population active hors fonction publique
			FPE	FPT	FPH	
Sexe	Femme	64	58	63	78	46
	Homme	36	42	37	22	54
Âge	Moins de 30 ans	12	13	9	16	22
	Entre 30 et 49 ans	47	48	44	50	46
	50 ans et plus	41	39	47	35	32
Rapport à l'immigration	Immigré	6	5	7	8	12
	Descendant d'immigré	9	9	9	9	10
	Ni immigré, ni descendant d'immigré	85	86	84	83	79
Niveau du plus haut diplôme	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	7	3	15	4	13
	CAP, BEP ou équivalent	18	4	30	26	21
	Baccalauréat ou équivalent	18	16	22	16	22
	Diplôme supérieur court	15	12	13	22	15
	Diplôme supérieur long	42	65	20	32	29
Parents travaillent dans la fonction publique (1)	Oui, les deux parents	11	14	8	9	6
	Oui un seul parent	29	30	29	29	23
	non	60	56	63	62	72
Lieu de résidence	Réside en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)	4	4	6	4	6
	Hors unité urbaine	22	17	23	28	21
	Ville-centre (hors QPV)	30	34	27	29	29
	Banlieue (hors QPV)	35	36	35	30	34
	Ville isolée (hors QPV)	9	9	9	9	9

Source : Enquête Emploi 2022, Insee.

Champ : Actifs au sens du BIT vivant en logement ordinaire, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte). La fonction publique est hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

(1) À la fin des études initiales de la personne (ou à ses 16 ans si elle n'a pas fait d'études).

Lecture : En 2022, 58 % des agents de la FPE sont des femmes.

moins de chances d'appartenir à la fonction publique qu'un actif n'étant pas immigré ou descendant d'immigré.

Les habitants des quartiers prioritaire de la politique de la ville (QPV) semblent légèrement sous-représentés dans la fonction publique (4 %, contre 6 % parmi les autres actifs). Cela s'explique en partie par le fait que ces habitants sont nettement moins diplômés (30 % n'ont aucun diplôme, contre 13 % pour l'ensemble des actifs) et sont plus souvent immigrés (37 %, contre 13 %). Cependant, à diplômes et origines géographiques identiques il n'y a pas moins d'habitants des quartiers de la politique de la ville dans l'emploi public que dans le reste de la population active.

Davantage de femmes et de jeunes dans les métiers de la fonction publique hospitalière

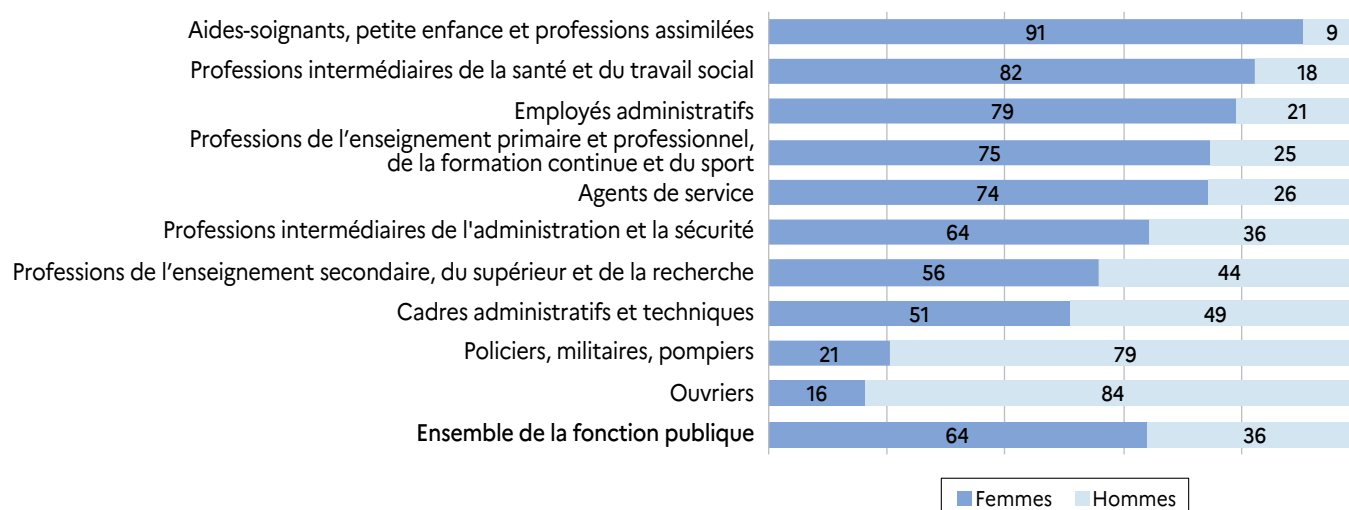
Selon les métiers exercés, les spécificités de la fonction publique peuvent être très marquées : les hommes ne représentent ainsi que 22 % des agents de la fonction publique hospitalière (FPH), contre 37 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 42 % dans la

fonction publique de l'État (FPE). Ils sont notamment très peu présents parmi les aides-soignants et les employés d'accueil de la petite enfance (moins de 10 % des effectifs), dans les professions intermédiaires de la santé et du travail social (18 %) ou parmi les employés administratifs (21 %). En revanche, les hommes sont largement majoritaires parmi les ouvriers (84 %) et chez les policiers, les militaires et les pompiers (79 %), métiers exercés essentiellement dans la FPT et la FPE (Figure 2).

La proportion de femmes est plus faible dans les familles de métiers de cadres et de professions intellectuelles supérieures du public : 51 % parmi les cadres administratifs et techniques (contre 63 % en moyenne pour l'ensemble de la FP) et 56 % dans les professions de l'enseignement secondaire, du supérieur et de la recherche. Les femmes sont notamment sous-représentées parmi les officiers des Armées et de la gendarmerie (13 %), les ingénieurs et les cadres techniques de la fonction publique (37 %), les cadres de direction (37 %), les chercheurs (44 %). Elles sont majoritaires parmi les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (94 %), les psychologues et conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (86 %), les documentalistes et les bibliothécaires de la fonction publique et autres cadres du patrimoine (70 %).

Figure ② : Les femmes dans la fonction publique selon le métier

en %



Source : Enquête Emploi 2022, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

Lecture : En 2022, 16 % des ouvriers de la fonction publique sont des femmes.

La FPH compte une plus forte proportion de jeunes que les autres versants, et une moindre proportion d'agents de 50 ans et plus : 16% des agents de la FPH ont moins de 30 ans, contre 9% dans la FPT, et 35% ont au moins 50 ans, contre 47% dans la FPT.

La moitié des cadres administratifs et techniques avaient un parent agent public à la fin de leurs études

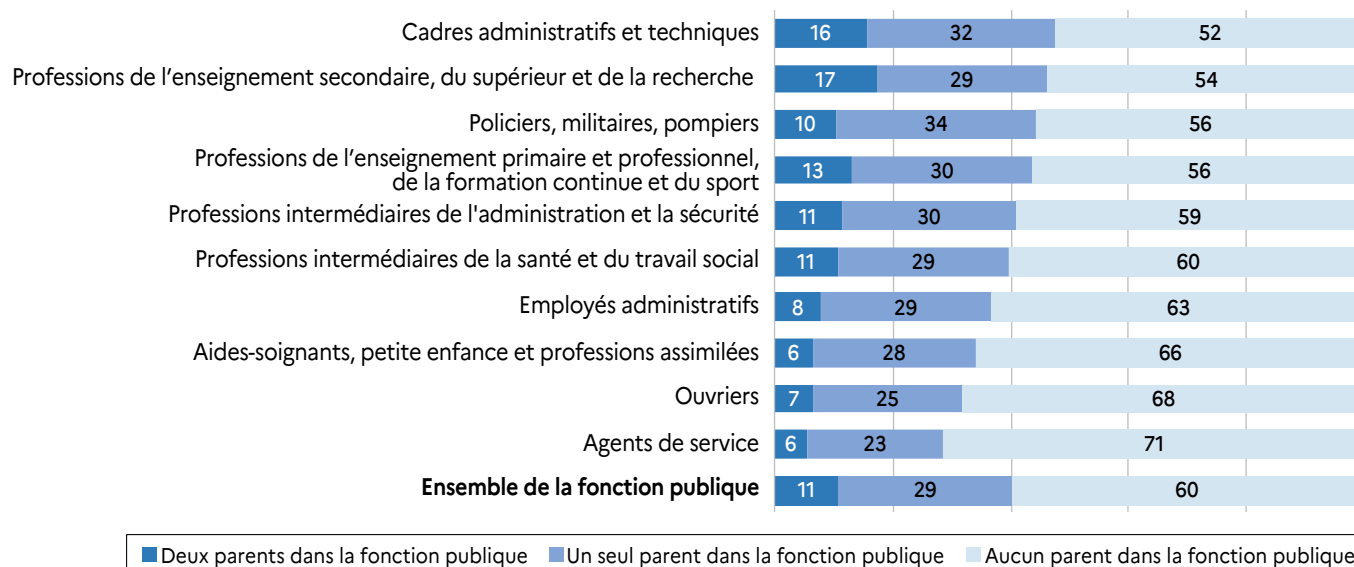
La part des agents qui ont eu au moins un parent ayant travaillé dans la fonction publique est plus élevée dans

la FPE que dans les autres versants ; parmi eux, ils sont 14% à avoir eu leurs deux parents qui travaillaient dans la fonction publique, contre 8% des agents de la FPT et 9% de la FPH. La FPE comprend plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures que les autres versants. Or, les cadres administratifs et techniques ont plus souvent eu des parents ayant travaillé dans la fonction publique (48%), de même que les professions de l'enseignement secondaire, du supérieur et de la recherche (46%) [Figure ③].

Les policiers, les militaires et les pompiers sont eux aussi plus nombreux à avoir eu des parents ayant travaillé

Figure ③ : Situation professionnelle des parents des agents publics (1)

en %



Source : Enquête Emploi 2022, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

(1) À la fin des études initiales de la personne (ou à ses 16 ans si elle n'a pas fait d'études).

Lecture : 32 % des ouvriers de la fonction publique avaient au moins un parent agent de la fonction publique.

dans la fonction publique (44 %). Cette transmission n'est donc pas réservée aux emplois de catégorie A de la fonction publique. Cependant, les professions parmi lesquelles la transmission du travail dans la fonction

publique d'une génération à l'autre est la plus faible sont celles d'agent de service (29% de parents dans la fonction publique), d'ouvrier (32%) et d'aide-soignant (34%).

Les immigrés dans la fonction publique sont plus souvent des femmes et des personnes soit très diplômées, soit peu diplômées

Parmi les immigrés qui travaillent dans la fonction publique, 69 % sont des femmes, contre 66 % parmi les descendants d'immigrés et 63 % parmi les agents sans ascendance migratoire. La part des moins de 30 ans est beaucoup plus faible parmi les agents immigrés (7 %, contre 12 % de l'ensemble de la fonction publique).

Le niveau de diplôme des agents de la fonction publique varie fortement selon leur lien à l'immigration. Ainsi, on observe une surreprésentation des immigrés parmi les non-diplômés : 17 % n'ont pas de diplôme, contre 7 % pour les autres catégories. Ce constat se confirme pour les métiers dans lesquels sont surreprésentés les immigrés, à savoir souvent parmi des professions pour lesquelles les conditions de nationalité ne s'appliquent pas (Baradji *et al.*, 2012). Les métiers peu qualifiés sont majoritairement exercés par des immigrés, comme ceux d'agent de service de nettoyage, où les immigrés représentent 19 % des effectifs de la fonction publique de cette profession, ou encore d'agent de service de surveillance et de restauration où ils constituent 15 % des effectifs.

Inversement, les immigrés sont aussi surreprésentés parmi les plus diplômés : 46 % sont diplômés du supérieur long, contre 39 % des descendants d'immigrés et 42 % des personnes sans ascendance migratoire. Les travailleurs immigrés se distinguent particulièrement par une polarisation des niveaux de diplômes (Desjonquères *et al.*, 2021).

Les personnes sans ascendance migratoire directe ont des parents qui ont plus souvent travaillé dans la fonction publique (43 % d'entre eux) que les descendants d'immigrés (24 %) ou les immigrés (34 %). Enfin, les immigrés résident plus souvent en quartier prioritaire de la politique de la ville que les personnes sans ascendance migratoire (17 %, contre 3 %) ou les descendants d'immigrés (8 %).

Caractéristiques sociodémographiques des agents de la fonction publique selon leur lien à l'immigration

		Immigrés	Descendants d'immigrés	Ni immigrés, ni descendant d'immigrés
Sexe	Femme	69	66	63
	Homme	31	34	37
Âge	Moins de 30 ans	40	37	41
	Entre 30 et 49 ans	52	49	46
	50 ans et plus	7	14	12
Versant de la fonction publique	FPE	36	43	45
	FPT	38	36	35
	FPH	26	21	21
Niveau du plus haut diplôme	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	17	7	7
	CAP, BEP ou équivalent	13	21	18
	Baccalauréat ou équivalent	13	20	18
	Diplôme supérieur court	10	13	15
	Diplôme supérieur long	46	39	42
Parents travaillent dans la fonction publique ⁽¹⁾	Oui, les deux parents	8	4	12
	Oui un seul parent	26	20	31
	non	66	75	58
Type de lieu de résidence	Réside en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)	17	8	3
	Hors unité urbaine	8	14	23
	Ville-centre (hors QPV)	33	29	30
	Banlieue (hors QPV)	37	43	33
	Ville isolée (hors QPV)	4	5	10
Ensemble fonction publique		6	9	85

Source : Enquête Emploi 2022, Insee

Champ : Agents de la fonction publique vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte), Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

(1) À la fin des études initiales de la personne (ou à ses 16 ans si elle n'a pas fait d'études).

Lecture : 46 % des immigrés de la fonction publique ont un diplôme supérieur long.

Les immigrés dans la fonction publique travaillent dans des métiers soit peu qualifiés, soit très qualifiés

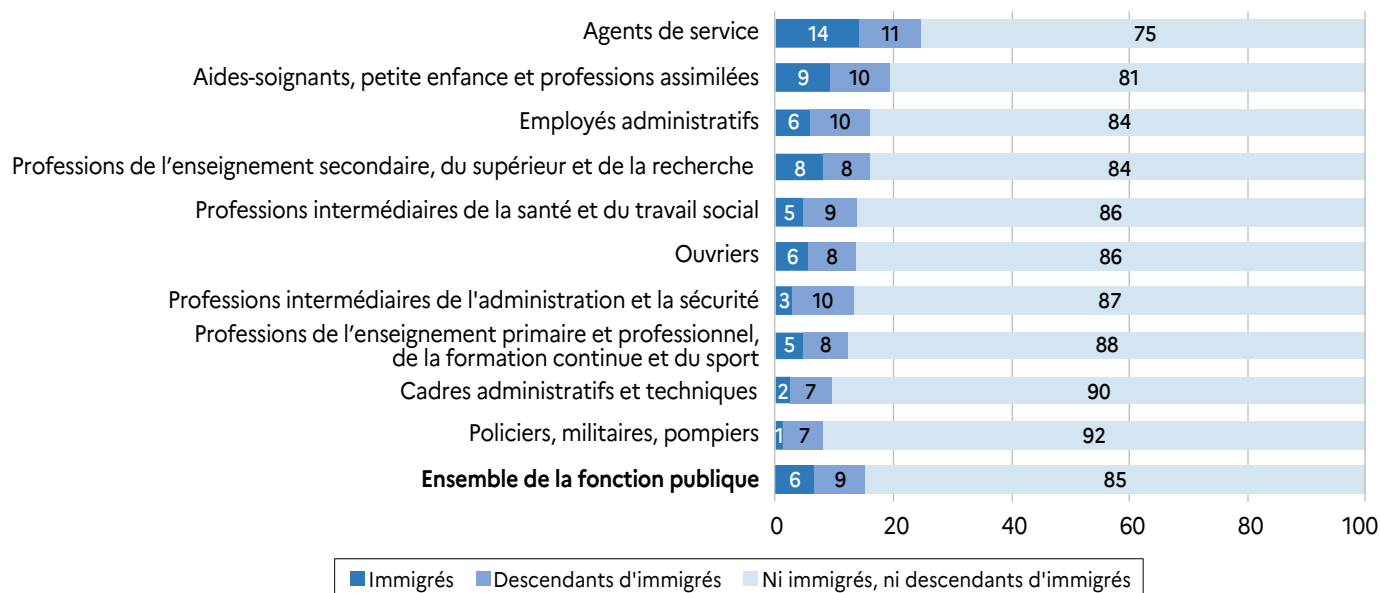
Les immigrés sont plus présents dans la FPH (8%) et dans la FPT (7%) que dans la FPE (5%). Ils sont surreprésentés dans certains métiers comme ceux d'agent de service (14% contre 6% dans l'ensemble de la fonction publique), d'aide-soignant ou d'employé d'accueil de la petite enfance (9%), mais aussi dans des métiers à haute qualification, notamment parmi les professions de l'enseignement secondaire, du supérieur et de la recherche (8%) [Figure 4]. Plus précisément, presque un cinquième des chercheurs dans la recherche publique et des enseignants du supérieur sont immigrés. Il en va de même pour les médecins salariés hospitaliers et les internes en médecine. Les descendants d'immigrés sont davantage répartis dans toutes les catégories, bien qu'ils soient légèrement surreprésentés dans certaines professions comme celles d'aide médico-psychologique ou de surveillant scolaire et d'assistant d'éducation (13%). À l'inverse, les agents de la fonction publique non immigrés et sans ascendance migratoire directe sont surreprésentés parmi les policiers, les militaires et les pompiers (92%, contre 85% dans l'ensemble de la fonction publique), professions dont l'accès est parfois soumis à des conditions de nationalité.

Les employés et ouvriers du privé et du public ont les mêmes niveaux de diplômes

Les agents de la FPE sont plus souvent diplômés du supérieur long que ceux des autres versants (65%), soit deux fois plus que dans la FPH, et plus de trois fois plus que dans la FPT. La présence des enseignants dans la FPE, qui représentent plus de la moitié des effectifs de ce versant, explique en partie ces écarts. À l'inverse, 15% des agents de la FPT n'ont pas suivi d'études supérieures, contre seulement 4% dans la FPH et 3% dans la FPE. Les écarts de niveaux de diplômes entre versants et avec le secteur privé sont essentiellement le reflet des différences de structure de qualification des emplois.

Si l'on se place à catégories socioprofessionnelles identiques pour comparer les profils de diplômes des salariés du public et du privé, on constate que les employés et les ouvriers de la fonction publique ont des niveaux de diplômes assez similaires à ceux du secteur privé. Comme leurs homologues du privé, ils sont 18% à avoir un diplôme supérieur au baccalauréat (Figure 5). La part d'entre eux qui n'a aucun diplôme (15%) est toutefois moins importante que dans le secteur privé (22%). Les employés administratifs ainsi que les policiers, les militaires et les pompiers sont les plus souvent diplômés du supérieur : un tiers des

Figure 4 : Lien à l'immigration des agents publics
en %



Source : Enquête Emploi 2022, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

Lecture : 85 % des agents de la fonction publique n'ont aucun lien direct avec l'immigration.

employés administratifs est diplômé du supérieur, un quart des policiers, des militaires et des pompiers. À l'inverse, seuls 5% des agents de service et 10% des ouvriers sont diplômés du supérieur. La rémunération moyenne mensuelle de ces agents est plus importante dans la fonction publique : 1 926 euros en moyenne contre 1 834 dans le privé (Dixte et al., 2023).

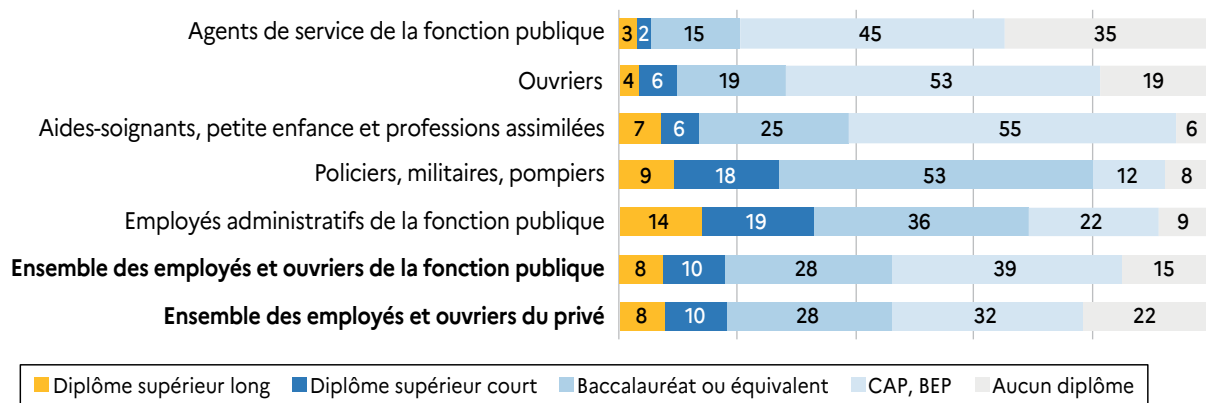
Des agents dans les professions intermédiaires de la fonction publique surdiplômés par rapport à leurs homologues du privé

Les salariés qui exercent une profession intermédiaire sont en revanche nettement plus diplômés dans la fonction publique que dans le secteur privé. La moitié d'entre eux sont diplômés d'un cursus supérieur

long, contre moins d'un quart dans le secteur privé (Figure 6). C'est notamment le cas de 77% des professionnels de l'enseignement primaire et professionnel, de la formation continue et du sport. Pour autant, cela ne se traduit pas par une meilleure rémunération que leurs homologues du privé, les niveaux de rémunération étant équivalents (2 442 euros² contre 2 470 euros).

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont également plus diplômés dans le public que dans le privé : 88% d'entre eux sont diplômés d'un cursus supérieur long, contre 71% dans le secteur privé. Là encore, cela ne se traduit pas sur la rémunération, le niveau de rémunération des cadres et professions intellectuelles du privé étant supérieur (4 331 euros contre 3 545 euros). Cela s'explique entre autres par le niveau de rémunération des enseignants du secondaire (Bour, 2022).

Figure 5 : Niveau de diplôme des employés et ouvriers de la fonction publique, selon le métier exercé
en %



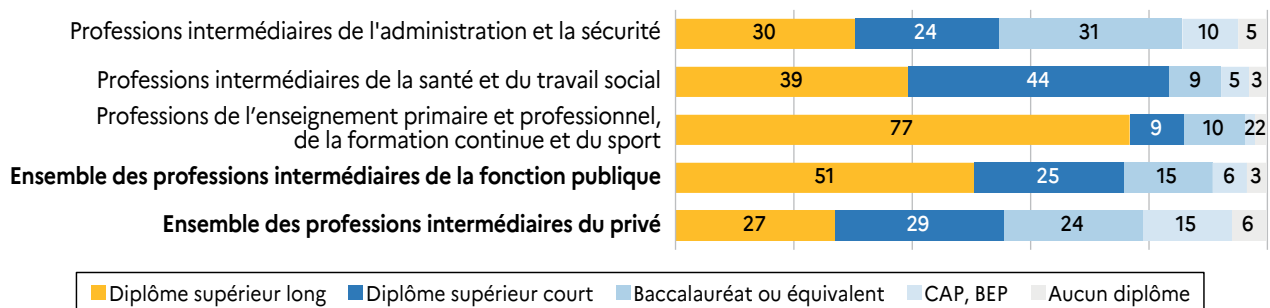
Source : Enquête Emploi 2022, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

Note : Ces cinq familles de métiers représentent 94 % de l'ensemble des employés et ouvriers de la fonction publique.

Lecture : 82 % des employés et ouvriers de la fonction publique n'ont pas fait d'études supérieures.

Figure 6 : Niveau de diplôme dans les professions intermédiaires de la fonction publique, selon le métier exercé
en %



Source : Enquête Emploi 2022, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 à 64 ans ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

Note : Les trois familles de métiers représentent 90 % de l'ensemble des professions intermédiaires de la fonction publique.

Lecture : 51 % des agents exerçant une profession intermédiaire de la fonction publique ont fait d'études supérieures longues.

2. Salaire net mensuel moyen en équivalent temps plein en 2021.

Source, champ et définitions

Source

L'enquête Emploi permet de mesurer l'emploi, le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle porte sur les individus vivant en logement ordinaire en France (hors Mayotte), âgés de 15 ans et plus. La collecte s'effectue en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année. Environ 90 000 personnes répondent chaque trimestre à l'enquête et décrivent leur situation vis-à-vis de l'emploi et du marché du travail au cours d'une semaine dite de référence.

Champ

Cette étude sur les profils socio-démographiques a été réalisée à partir de l'enquête Emploi 2022. Elle porte sur les agents de la fonction publique, mais aussi sur les autres personnes actives (c'est-à-dire en emploi ou au chômage) au sens du BIT. La fonction publique ne prend pas en compte les apprentis, les contrats de professionnalisation, les stagiaires, les intérimaires et les contrats aidés.

Définitions

Actifs : La population active « au sens du Bureau international du travail » (BIT) comprend les personnes en emploi ou au chômage au sens du BIT

Ascendance migratoire : Dans cette étude, la relation à l'immigration est identifiée en demandant aux personnes si elles sont immigrées, si elles ont des parents immigrés (on les qualifiera alors de descendants d'immigrés) ou, si elles sont de nationalité française, avec des parents français. La terminologie « sans ascendance migratoire » est donc utilisée afin de définir les personnes qui n'ont pas de parents immigrés et qui ne sont pas immigrées.

Emploi des parents (et plus spécifiquement le fait d'avoir eu des parents qui travaillent ou travaillaient dans la fonction publique) : Il s'agit de l'emploi des parents à la fin des études initiales de l'individu. Si le parent était sans emploi il s'agit du dernier emploi occupé avant la fin des études initiales.

Pour en savoir plus

- Bour R. (2022), « Fonctionnaires de l'État : au fil des générations, davantage de déclassement à l'embauche, atténué ensuite par des promotions », Insee Références, Emploi, chômage, revenus du travail.
- Colin S., Godefroy P. (2023a), « Caractéristiques des agents de la fonction publique en 2021 », Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – Édition 2023, DGAFP.
- Colin S., Godefroy P. (2023b), « Quelle expérience et quelle perception ont les jeunes de la fonction publique ? », *Point Stat* n° 40, DGAFP.
- Desjonquères P., Lhommeau B., Niang M., Okba M. (2021), « Quels sont les métiers des immigrés ? », *Dares Analyses* n° 36.
- Dixte C., Guiton M., Volat G. (2023), « Les rémunérations dans la fonction publique en 2021 », Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – Édition 2023, DGAFP.
- Kerjosse R., Rémila N. (2013), « Les trajectoires professionnelles des agents de la fonction publique d'État », Insee Références, Emploi et salaires.
- Okba M. (2015), « La mobilité sociale des descendants d'immigrés plus forte dans le secteur public que dans le secteur privé », *Dares Analyses* n° 72.
- Pénicaud E., Rémila N. (2024), « 9 % des personnes en emploi déclarent avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations au travail en 2021 », *Insee Première* n° 1983, Insee
- Pouget J. (2005), « La fonction publique, vers plus de diversité ? », France, portrait social 2005/2006, Insee.

S'abonner aux avis de parution des publications statistiques sur la fonction publique

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/sabonner-aux-avis-de-parution-des-publications-statistiques>

Plus d'informations sur
www.fonction-publique.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

Sous-direction des études, des statistiques
et des systèmes d'information (SDessi)
DGAFP - 139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

Directrice de la publication : **Nathalie Colin**
Rédacteur en chef : **Gaël de Peretti**
Responsable d'édition : **Nadine Gautier**

Point Stat n° 46
ISSN : 2267-6570



STATISTIQUE
PUBLIQUE La SDessi fait partie
du Service statistique
public piloté par l'Insee.